

DIALANGUE

Volume 5

Avril 1994

BULLETIN DE LINGUISTIQUE

Module des lettres et des langues modernes / Maîtrise en linguistique
Université du Québec à Chicoutimi

THÈME : L'ENSEIGNEMENT DE LA LANGUE

L'hiver est froid, il a beaucoup de tempêtes et beaucoup de neiges. J'aime l'hiver. J'aime les flocons. les toitures son pleine de neiges.

Dominique, 2^e année



- ARTICLES ■ MÉMOIRES DE DEUXIÈME CYCLE
- TRAVAUX DE PREMIER CYCLE
- COMPTES RENDUS ■ ACTUALITÉS LINGUISTIQUES

CHARAUDEAU, Patrick

Grammaire du sens et de l'expression
Paris, Hachette, 927 pages.

Odette Gagnon

Résumer fidèlement et critiquer objectivement un volume (une grammaire, de surcroît) de quelque 1 000 pages en quatre ou cinq petites pages semble une aventure pour le moins périlleuse. C'est pourtant ce que je m'appête à faire...

D'entrée de jeu, Charaudeau nous fait part de l'objectif visé par une grammaire du sens et de l'expression. Une telle grammaire, précise-t-il, doit décrire les faits de langage en tenant compte de trois paramètres:

- les intentions du sujet parlant que ces faits sont susceptibles d'exprimer;
- les enjeux communicatifs que ces faits révèlent;
- les effets de discours qu'ils peuvent produire.

Cette grammaire adopte donc un point de vue à la fois descriptif (et non normatif), «résolument sémantique» (et non morpho-syntaxique), et discursif.

La grammaire de Charaudeau se divise en trois parties. La première, intitulée Les mécanismes du sens et la construction des mots, s'applique à décrire deux types de procédés:

1. ceux qui permettent au sens de se configurer dans des formes et de circuler entre celles-ci;
2. ceux qui permettent aux formes de se construire en divers types d'unités (mots lexicaux, mots grammaticaux) en rapport avec le sens qu'elles expriment.

Pour Charaudeau, le signe (envisagé dans une acception saussurienne) se trouve au centre d'une triple conceptualisation:

- «- **référentielle**: cette conceptualisation résulte de l'activité du langage qui consiste à rendre compte de la réalité à travers le filtre de l'expérience humaine. Tout signe réfère à cette réalité. La construction du signe dans le cadre de cette conceptualisation se fait par différences: «il s'agit pour un signe d'être ce que les autres ne sont pas et de ne pas être ce que les autres sont» (p. 13) (traits sémantiques).
- **structurelle (contextuelle)**: les traits sémantiques dépendent de corrélations qui s'établissent entre les signes: relations d'opposition (paradigmatiques) et relations de combinaison (syntagmatiques). Ces réseaux d'associations et de règles de combinaison constituent le «contexte linguistique».
- **situationnelle**: cette conceptualisation résulte de la position du sujet parlant dans l'acte de communication, c'est-à-dire «des relations que celui-ci entretient avec son interlocuteur et des données de la situation d'énonciation. Tout signe dépend donc de ses conditions d'emploi». (p. 12)

En outre, cette première partie s'attarde à décrire trois classes conceptuelles (les Êtres, les Processus et les Propriétés) qui sont exprimées par quatre catégories formelles de signes lexicaux: le nom, le verbe, l'adjectif et l'adverbe.

Finalement, après s'être intéressé à la manière dont le sujet parlant peut classer (homonymie, polysémie, etc.) et construire (préfixation, suffixation, etc.) les signes, l'auteur montre que les mots n'ont pas seulement un sens, mais aussi une valeur sociale, et tente de déterminer quels sont les facteurs dont dépend cette valeur (identité des intervenants, facteurs géographiques, sociaux, communicationnels, etc.).

La deuxième partie, Les catégories de la langue, constitue la section la plus imposante du volume, avec ses quatorze catégories grammaticales s'étalant sur un peu plus de 500 pages. Ces quatorze «catégories de la langue» reflètent les intentions possibles du sujet parlant.

Dans cette deuxième partie, Charaudeau décrit les catégories grammaticales dont la plupart, dit-il, correspondent aux «parties du discours» des grammaires morphologiques. Cette correspondance, toutefois, demeure approximative, puisque les «catégories de la langue» de Charaudeau présentent les particularités suivantes:

- Chaque catégorie reçoit une dénomination double: un terme évoque l'opération conceptuelle qui définit la catégorie (la Personne, l'Actualisation, la Désignation, etc.); l'autre renvoie à une marque grammaticale qui sert à exprimer cette opération (pronom personnel, article, démonstratif, etc.).
- Certaines «parties du discours» telles que nous les connaissons ont été regroupées dans une même catégorie de langue. Il en est ainsi, par exemple, des adjectifs numériques et indéfinis, des adverbes de quantité, de quelques articles et de certains préfixes, qui se retrouvent comme quantificateurs dans la catégorie de la Quantification. Par ailleurs, une même marque grammaticale peut se retrouver dans différentes catégories (par exemple, l'adverbe).
- Chaque catégorie se voit traitée de la même façon. L'entrée en matière se fait à l'aide de Généralités qui permettent à l'auteur de faire une mise au point critique; suit une présentation des Marques et Formes servant à exprimer l'opération conceptuelle en jeu dans ladite catégorie; une description des Particularités sémantiques vient ensuite fournir les valeurs fondamentales de sens liées à la catégorie et aux marques qui lui sont propres; finalement, Charaudeau donne un aperçu des Faits de discours, c'est-à-dire des effets de sens possibles que peut produire l'utilisation des marques de la catégorie selon le contexte et la situation de communication dans lesquels elles sont employées.

Dès les premières lignes de la troisième partie, Les modes d'organisation du discours, Charaudeau nous «avertit» que les questions qui y sont traitées ne font l'objet d'aucune présentation dans les grammaires traditionnelles. Charaudeau, lui, s'intéresse à ces questions parce qu'

«une grammaire qui se donne pour objectif de décrire les catégories de la langue du point de vue du sens et de la manière dont elles sont mises en oeuvre par le locuteur pour construire un acte de communication (...) ne peut pas ne pas s'intéresser à ce qui fonde véritablement le langage, à savoir le discours». (p. 633)

Ces modes ou principes d'organisation du discours dépendent de la finalité communicative que se donne le sujet parlant: énoncer, décrire, raconter, argumenter. À ces quatre finalités correspondent quatre grands ordres du discours, qui font écho à quatre principales catégories de langue tout en acceptant l'intervention ponctuelle d'autres catégories: l'Énonciatif fait écho à la Modalisation; le Descriptif, à la Qualification; le Narratif, à l'Action; et l'Argumentatif, aux Relations logiques.

Trois de ces modes

«propose(nt) une organisation du monde référentiel, ce qui donne lieu à des logiques de construction de ces mondes, et une organisation de sa “mise en scène”, ce qui donne lieu à des “mise en description”, “mise en narration”, “mise en argumentation”». (p. 642)

Le mode Énonciatif présente un statut particulier: comme il rend compte de la position du locuteur par rapport à l'interlocuteur, à lui-même et aux autres, il intervient dans chacun des trois autres modes, et à ce titre, il «commande» les autres.

Cette dernière partie de la grammaire de Charaudeau présente un intérêt certain et sa lecture en vaut la peine. Cependant, quelques interrogations surgissent:

- «1. Pourquoi considérer l'Énonciatif comme Mode d'organisation du discours au même titre que les autres si celui-ci se trouve dans tous les autres?
2. Pourquoi ne pas avoir considéré qu'informer pouvait s'avérer une finalité de communication possible du locuteur? Pourquoi ne pas avoir un «Mode d'organisation Informatif»?
3. Bien que la plupart des textes illustrant les données théoriques soient intéressants et judicieusement choisis, on est en droit de se demander si un index, une bibliographie, un menu, une notice technique décrivant un photocopieur, une légende étiquetant les parties du corps (p. 668-669) constituent des “textes”».

On se rend compte que la Grammaire du sens et de l'expression s'avère originale à bien des égards. Le seul fait d'avoir introduit les intentions des sujets parlants au coeur de la description sémantique et d'avoir accordé aux faits de discours une importance aussi grande témoigne de cette originalité.

Cependant, la grammaire de Charaudeau présente quelques failles. D'une part, l'auteur ne fait pas la distinction entre la langue orale et la langue écrite (sauf dans la dernière partie) et semble vouloir rendre compte des deux, ce qui le conduit à un constant chevauchement des deux codes dans la description des «catégories de langue».

D'autre part, après avoir distingué, dans la première partie, le **sens de langue** («les signes sont porteurs d'un sens relativement stable», p. 15) du **sens de discours** (le sens spécifique qu'acquiert le signe dans une situation donnée), la confusion entre un point de vue «de langue» et un point de vue «de discours» semble régner par la suite dans la deuxième partie, dans la description des «catégories de la langue».

Ainsi, lorsqu'il décrit les caractéristiques sémantiques des Processus, classe conceptuelle (à ne pas confondre, souligne-t-il, avec les verbes, classe formelle), il indique que la «réitération caractérise un processus ponctuel qui se répète dans le temps» et l'illustre par l'exemple suivant:

«Il ne cesse de **rentrer** et de **sortir** (il rentre et sort plusieurs fois dans le temps)».
(p. 32)

Or l'effet de réitération semble bien plus marqué, dans cet exemple, par l'utilisation du verbe **cesser** à la forme négative que par le sémantisme de **rentrer** et **sortir**.

La même confusion se perçoit lorsqu'il parle de l'article partitif en disant que celui-ci, en contexte, peut avoir une valeur de spécification référentielle, comme c'est le cas dans:

«Prends **de** l'argent qui est sur la table».

Charaudeau affirme que dans ce cas, l'espèce représentée (l'argent) n'est plus conçue de manière aléatoire: «il ne s'agit pas de n'importe quel argent mais de celui qui est sur la table» (p. 179). C'est évident, mais ça n'a rien à voir avec l'utilisation du partitif devant le nom; c'est plutôt lié au fait que ce nom se trouve accompagné d'une relative qui vient en restreindre l'extension.

Lorsqu'il parle de la Dépendance, exprimée par les possessifs, il signale entre autres que la relation entre le possessif et son «pôle de référence» dépend du lien sémantique qui les relie. Ce lien peut être social ou professionnel, avec ou sans hiérarchie:

- son employé, mon patron, etc. (avec hiérarchie);
- son collaborateur, ton collègue, etc. (sans hiérarchie).

En quoi le possessif, dans ces exemples cités par Charaudeau (p. 200), est-il la trace d'un lien professionnel impliquant ou non une hiérarchie? Les mêmes noms seraient utilisés avec d'autres déterminants (**ce** patron, **les** collaborateurs) et ils impliqueraient encore la notion de «hiérarchie».

Citons comme dernier exemple de cette confusion le cas de la Présentation (classe conceptuelle) et des présentateurs (classe formelle). On découvre à la page 302 qu'

«une même marque de Présentation peut correspondre à des spécifications différentes selon son type de construction ou de contexte: par exemple “**Voici** un ballon” sert à exprimer une identité, alors que “**Voici** le ballon” sert à exprimer une présence».

Encore une fois, ce n'est pas la marque de la Présentation (**voici**), dans ce contexte, qui exprime l'idée d'identité ou celle de présence; c'est plutôt le fait que le nom soit accompagné de **un** ou **le**.

Pourtant, il avait prévenu le lecteur quelques lignes auparavant que certaines marques de présentation peuvent servir à exprimer des modes de Présentation différents, «bien qu'elles se distinguent par leur type de construction» (p. 303). Mais justement, c'est la construction différente et le sémantisme des mots utilisés qui provoquent l'effet de sens différent, et non la seule marque de présentation.

Soulignons en passant qu'il semble assez étrange que Charaudeau inclue dans les présentateurs des «mots lexicaux sous une forme figée» (**prenons, posons**) et des «tournures dites impersonnelles» (**il faut que, il est vrai que, il pleut, il semble que**).

Il n'apparaît pas utile d'allonger la liste d'exemples. Il est malheureux que Charaudeau soit tombé lui-même dans le piège contre lequel il met le lecteur en garde:

«Cependant, on se gardera de transférer sur le démonstratif ce qui relève du contexte. Bien des grammaires présentent les choses comme si c'était le démonstratif qui était porteur d'une valeur d'étonnement, d'indignation, de mépris, d'admiration, d'ironie, etc.

C'est l'ensemble d'un énoncé, avec son contexte et sa situation d'énonciation, qui engendre ces valeurs, et non telle ou telle marque grammaticale.» (p. 226)

Or il dit lui-même que

«**Voilà**, à la fin d'une description, d'un récit ou d'un raisonnement, en position conclusive, peut exprimer:

- un étonnement: “Voilà une étrange affaire!”

- une déception: "Je n'ai pas eu de bonheur, je suis sorti de là sain et sauf. Plus de comtesse, il a fallu marcher. Voilà!" (Balzac)
- une affirmation péremptoire: "Voilà ce que j'en dis, moi, Monsieur!" (p. 321)

Pourtant, cet effet d'étonnement, de déception ou d'affirmation péremptoire n'est pas lié à l'emploi de **voilà**; celui-ci serait absent ou remplacé par autre chose et on obtiendrait le même effet (**C'est** une étrange affaire, **C'est** ce que j'en dis, moi, Monsieur).

Par ailleurs, même si la plupart des exemples ont le mérite d'être authentiques et de refléter tant l'activité littéraire que l'activité ordinaire (et ce tant en France qu'ailleurs), certains énoncés mis en contexte sont douteux. Ainsi en est-il des exemples suivants:

Un médecin, examinant une patiente et s'adressant directement à elle, dirait: «**Elle** a souvent des nausées après le repas?» (p. 146);

S'adressant directement à quelqu'un, un locuteur dirait: «Alors, **ça** n'est pas d'accord?» (p. 150), où **ça** serait mis à la place de **tu**;

«Il rentre à **des** trois heures du matin» (p. 170).

Terminons en signalant que la présentation matérielle, bien que relativement soignée, n'est pas exempte d'erreurs typographiques ni, plus grave encore, d'erreurs d'orthographe d'usage ou grammaticale. Citons les plus embarrassantes:

Méfiez-vous de ces gens qui se disent vos amis dès qu'on vous les a présenté (s). (p. 230)

Les adjectifs de couleur s'accordent... sauf quand... où (ou) qu'ils dérivent... (p. 332)

Ceci permettra... de distinguer... les activités qui renvoient à un référent du monde matériel... de ceux (celles) qui renvoient à un référent du monde des sentiments. (p. 394)

Le processus se déroule sans que l'on voit (voie) l'intervention d'un agent. (p. 403)

... métro et stylo ont été construit (s) par abréviation...

... et au-delà des différentes théories qui s'y sont confrontées et succédées... (succédé) (p. 657)